



PROVINCE
de **NAMUR**

École d'Administration et de Pédagogie

Au cœur
de votre **formation**



Contactez-nous pour une offre
de **formation sur mesure** !

Formations Continues & RGB

Programme 2025

Découvrir
toutes nos
formations

Ecole Provinciale d'Administration et de Pédagogie

Rue Henri Blès 188 - 5000 NAMUR

+32 (0)81 77 68 12

epap@province.namur.be

www.epapnamur.be



FORMATIONS RGB

à destination des différents types de personnel

Les formations «de base» conditionnent l'évolution de carrière ou la promotion d'un agent. Elles sont caractérisées par un contrôle de l'acquis du participant et permettent l'obtention d'une attestation de réussite dans le cadre de la révision générale des barèmes (RGB).



Personnel administratif (C, D, E)

E1 vers E2 : formation de 20 périodes
(parmi les cours de sciences administratives)

E2 vers E3 : formation de 20 périodes
(parmi les cours de sciences administratives)

D1 vers D2 : formation de 50 périodes
(parmi les cours d'une même année de CSA)

D2 vers D3 : formation de 50 périodes
(parmi les cours d'une même année de CSA)

D1-D2-D3 vers D4 : (Selon l'ancienneté) formation de 150 ou 300 périodes
(parmi les cours des modules 1 & 2 des CSA)

D4 vers D5 : formation de 60 périodes
(30 non encore valorisées en CSA et 30 utiles à la fonction)

D4-D5 vers D6 : formation de 450 périodes
(parmi les cours modules 1, 2 & 3 des CSA)

D4-D5-D6 vers C3 : formation de 450 périodes
(parmi les cours des modules 1, 2 & 3 des CSA + examen de promotion)

D5-D6-C3-C4 vers A1 : formation de 450 périodes
(parmi les cours des modules 1, 2 & 3 des CSA + examen de promotion)

C3 vers C4 : formation de 60 périodes
(à choisir parmi les options non encore suivies du module 3 des CSA)



Personnel spécifique (B)

B1, B2, B3 et B4 vers A1 : 120 périodes

- Recherche d'aides et de subsides - Montage de projet (20p)
- GRH (25p)
- Notions de finances (15p)
- + 60 périodes à choisir au sein d'un même module



Accueil

Accueil du citoyen (7h)
Groupe 1 : 7/04 - 8h30 à 16h30
Groupe 2 : 8/09 - 8h30 à 16h30



Personnel ouvrier (C, D, E)

E1-E2 ouvrier.e manœuvre (20 périodes)
Dates à déterminer.

E1-E2 technicien.ne de surface (20 périodes)
Dates à déterminer.

E1-E2 technicien.ne de surface (20 périodes)
Dates à déterminer.

E2-E3 ouvrier.e manœuvre (20 périodes)
Programmation sur demande.

E2-E3 technicien.ne de surface (20 périodes)
6, 13, 20 & 27/11, 4/12 - 13h à 16h20

E2-E3 personnel de cuisine (20 périodes)
24/9, 1, 8 & 15/10 - 8h30 à 12h50

D1-D2 (40 périodes)
14, 21 & 28/03, 4, 11, 18 & 25/04, 16 & 23/05, 6/06

Groupe 1 : 9h00 à 12h20
Groupe 2 : 13h00 à 16h20

D2-D3 (40 périodes)
Groupe 1 : 12, 19 & 26/03, 2, 9, 16 & 23/04, 14, 21 & 28/05

Groupe 2 : entre septembre et décembre

D3-D4 (70 périodes)
Groupe 1 : entre septembre et décembre
Groupe 2 : à partir de décembre 2025

Electricité (80 périodes)
22 & 29/09, 6 & 13/10, 3, 10, 17 & 24/11, 1, 8 & 15/12, 5, 12, 19 & 26/01/26, 2 & 9/02, 2, 9 & 16/03/26

Carrelage (40 périodes)
Dates à déterminer.



Personnel technique (D)

D7-D8 (60 périodes)

- Marchés publics (15p)
- Marchés publics approfondissement (20p)
- Sécurité (25p)

D9-D10 (60 périodes)

- GRH et management (40p)
- Exercices pratiques de légistique (20p)

D7-D8-D9-D10 vers A1 (160 périodes)

- Recherche d'aides et de subsides - Montage de projet (20p)
- + 20 périodes de formation au choix liées à la fonction

Le site du Conseil Régional de la Formation (CRF) reprend l'ensemble des évolutions ou promotions de la révision générale des barèmes.
<https://focuscarriere.crf.wallonie.be>

FORMATIONS CONTINUES

à destination de tous les agents

Les formations continues permettent l'acquisition de nouvelles compétences. A l'issue de la formation, moyennant une fréquentation suffisante, l'agent reçoit une attestation de participation. Certaines de ces formations peuvent être valorisées à hauteur de 20% du volume défini dans la circulaire pour une évolution.

Réfléchir sur vous-même

Bien communiquer au quotidien (14h)

20 & 21/05 - 8h30 à 16h30

Gestion du temps (10h)

Groupe 1 : 7 & 18/04 - 8h30 à 16h30, puis 9h à 12h

Groupe 2 : 10 & 11/09 - 8h30 à 16h30, puis 9h à 12h

Gestion du stress (14h)

Groupe 1 : 10 & 15/04 - 8h30 à 16h30

Groupe 2 : 1 & 2/09 - 8h30 à 16h30

Assertivité (14h)

25 & 26/03 - 8h30 à 16h30

MBTI (14h)

4 & 11/06 - 8h30 à 16h30

Ennéagramme (14h)

Groupe 1 : 10 & 11/06 - 8h30 à 16h30

Groupe 2 : 3 & 4/11 - 8h30 à 16h30

Gestion des conflits (14h)

Dates à déterminer.

Changer de regard avec la PNL (14h)

1 & 12/12 - 8h30 à 16h30

Acquérir des outils

Prise de notes et rédaction de procès-verbaux (14h)

20 & 27/05 - 8h30 à 16h30

Communication écrite : décrire sans déformer (7h)

8/10 - 8h30 - 16h30

Gérer le stress par la pleine conscience : découverte (4h)

24/09 - 8h30 à 12h30

Améliorer les performances collectives

Gestion de réunion (14h)

3 & 4/09 - 8h30 à 16h30

Outils numériques du travail en équipe - Base (14h)

8 & 15/04 - 8h30 à 16h30

Outils numériques du travail en équipe - Intermédiaire (7h)

17/10 - 8h30 à 16h30

Gérer une équipe de manière dynamique et constructive (14h)

3 & 10/09 - 8h30 à 16h30

Gérer des projets

Formulaire en ligne : bien le concevoir ! (14h)

Dates à déterminer.

Le site du C.R.F. reprend le catalogue des formations de l'EPAP valorisables

<https://crf.wallonie.be>

Marchés publics

Marchés publics - base (21h)

Voir cours de sciences administratives :

Notions de marchés publics (20h)

Marchés publics - perfectionnement (20h) & exercices (20h)

Voir cours de sciences administratives :

ces formations continues peuvent être suivies dans le cadre des cours de sciences administratives.

Bureautique

Word base (18h)

Dates à déterminer.

Word perfectionnement (18h)

11, 18 & 25/09, 2/10 - 13h à 16h55

Excel - base (18h)

Groupe 1 : 3, 10, 17 & 24/04 - 13h à 16h55

Groupe 2 : 11, 18 & 25/09, 2/10 - 8h30 à 12h25

Excel - perfectionnement (24h)

Groupe 1 : 15 & 22/05, 5, 12, 19 & 26/06 - 13h à 16h30

Groupe 2 : 6, 13, 20 & 27/11, 4 & 11/12 - 8h30 à 12h

Mais aussi ...

Création et pilotage d'un plan de formation (14h)

16/05, 6/06 - 8h30 à 16h30

Confidentialité & RGPD (7h)

Groupe 1 : 8/04 - 8h30 à 16h30

Groupe 2 : 18/11 - 8h30 à 16h30

Agent constatateur (40h)

Octobre 2025.

Arrêt et stationnement (8h)

Novembre 2025.

FORMATIONS CONTINUES

à destination des managers

Les formations dédiées aux managers d'un pouvoir local permettent d'aborder un ensemble de thématiques. Les outils développés et le partage d'expériences entre pairs sont une réelle plus-value dans l'acquisition de nouvelles compétences propres aux managers.

Chef d'équipe employé·e·s

Management - Niveau 1 (60h)

11 & 14/03, 2, 11, 17 & 24/04, 16 & 27/06, 5 & 9/09
+ séminaire de suivi

Management - Niveau 2 (60h)

25/03, 8, 14 & 24/04, 16, 23 & 26/05, 5/06, 8 & 12/09
+ séminaire de suivi

Management - Niveau 3 (48h)

7, 21 & 28/11, 5, 12 & 19/12
+ 2 séminaires

Évaluation

Conduite d'un entretien d'évaluation (16h)

Groupe 1 : 3 & 4/04 - 8h30 à 16h30
Groupe 2 : 7 & 14/04 - 8h30 à 16h30
Groupe 3 : 16 & 22/04 - 8h30 à 16h30
Groupe 4 : 15 & 26/09 - 8h30 à 16h30
Groupe 5 : 9 & 14/10 - 8h30 à 16h30
Groupe 6 : 10 & 17/10 - 8h30 à 16h30
Groupe 7 : 17 & 28/11 - 8h30 à 16h30
Groupe 8 : 18 & 25/11 - 8h30 à 16h30
Groupe 9 : 12 & 19/12 - 8h30 à 16h30

Approfondissement (8h)

Groupe 1 : 23/04 - 8h30 à 16h30

Chef d'équipe ouvrier·e·s

Management chef d'équipe d'ouvrier·e·s (48h)

Groupe 1 : 10, 25 et 31/03, 14/04, 13 & 19/05, 3 & 10/06
Groupe 2 : 9 & 22/09, 6 & 8/10, 13, 18 & 24/11, 8/12

FORMATIONS CONTINUES

à destination des agents chargés de la prévention

Les pouvoirs locaux ont l'obligation (Code du bien-être au travail) de former le personnel désigné «secouriste» et «membre du service de lutte contre l'incendie».

Secourisme

Secourisme - base (15h)

Groupe 1 : 10 & 17/03
Groupe 2 : 24 & 25/03
Groupe 3 : 7 & 14/04
Groupe 4 : 10 & 11/04
Groupe 5 : 26 & 27/05
Groupe 6 : 2 & 3/06
Groupe 7 : 11 & 12/09
Groupe 8 : 6 & 13/10
Groupe 9 : 24 & 25/11

Secourisme - recyclage (7h)

Groupe 1 : 17/04 Groupe 8 : 23/09
Groupe 2 : 12/05 Groupe 9 : 6/11
Groupe 3 : 20/05 Groupe 10 : 17/11
Groupe 4 : 23/05 Groupe 11 : 21/11
Groupe 5 : 17/06 Groupe 12 : 12/12
Groupe 6 : 4/09
Groupe 7 : 15/09

Lutte contre l'incendie

Membre du service de lutte contre l'incendie (6h)

Groupe 1 : 11/03 - 9h à 16h
Groupe 2 : 8/04 - 9h à 16h
Groupe 3 : 13/05 - 9h à 16h
Groupe 4 : 3/06 - 9h à 16h
Groupe 5 : 2/09 - 9h à 16h
Groupe 6 : 3/09 - 9h à 16h

Membre du service de lutte contre l'incendie - Recyclage (6h)

Groupe 1 : 25/03 - 9h à 16h
Groupe 2 : 22/04 - 9h à 16h
Groupe 3 : 20/05 - 9h à 16h
Groupe 4 : 17/06 - 9h à 16h
Groupe 5 : 16/09 - 9h à 16h
Groupe 6 : 14/10 - 9h à 16h
Groupe 7 : 18/11 - 9h à 16h

FORMATIONS PERSONNALISÉES

Vous avez une demande précise ?

Contactez-nous afin d'élaborer ensemble une offre de formation répondant au mieux à vos attentes !

epap@province.namur.be - +32 (0)81 77 68 12